

Responsable de la structure *Frédérique DOUSSET*

COURRIER MAI 2017 À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE

MODIFICATIONS / FINS DE CONTRATS été ou rentrée scolaire (rappel):

Pour les parents (surtout ceux qui ont un(e) intervenant(e) qui aura 2 ans d'ancienneté en juin), il est nécessaire de nous contacter rapidement si vous envisagez des modifications d'horaires à la rentrée de septembre ou une fin de contrat. En effet, certains enfants feront leur première rentrée scolaire et il faudra faire éventuellement des simulations de coût (si vous envisagez de réduire vos horaires ou si la garde groupée s'arrête) et vous transmettre la procédure de licenciement à suivre si votre salarié(e) refuse cette modification ou si vous n'avez plus du tout besoin de garde à domicile.

En cas de fin de contrat, les délais à respecter peuvent être longs: minimum 15 jours de procédure + jusqu'à 2 mois de préavis hors congés pour les salariées qui ont plus de 2 ans d'ancienneté. Par ailleurs, comme le contrat doit s'arrêter au dernier jour de travail (donc pour certains fin juin/début juillet) et non à la fin d'une période de congés, il faut donc voir rapidement ces questions.

Du côté des intervenantes dont le contrat va s'arrêter, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec Frédérique DOUSSET dès à présent pour faire un bilan de votre activité et un point sur vos projets professionnels si vous souhaitez continuer à travailler avec notre association.

COREVALORISATION DES AIDES CAF:

A priori, les prestations familiales et sociales versées par la CAF sont revalorisées de 0,3% (notamment la PAJE, l'AEEH et l'AJPP) à compter du 1^{er} avril 2017.

Néanmoins, les modifications n'étant pas encore enregistrées sur le site de la CAF, nous préférons attendre cette confirmation avant de vous délivrer les nouveaux montants.

©KERMESSE DE L'ASSOCIATION ET SORTIE ANIMAPARC:

A noter dans vos agendas, la date de **la kermesse** qui aura lieu <u>le mercredi 21 juin à 10h00 à</u> l'Association.

A cette occasion, le spectacle de « Le bateau de Mr ZOUGLOUGLOU » sera présenté par les enfants des ateliers thématiques (lundi et mardi) accompagnés de leur intervenante. Nous travaillons depuis le mois de janvier sur ce thème et nous réalisons avec les enfants l'ensemble des décors et la mise en scène du spectacle!

Il est bien entendu que si le temps n'est pas au rendez-vous, nous reporterons la kermesse au mercredi 28 juin.

Vous pouvez également noter dans vos agendas **la sortie ANIMAPARC** qui aura lieu le **mercredi 5 juillet**.

Concernant ces 2 manifestations, nous vous enverrons un e-mail en vous précisant tous les détails.

©PROGRAMME DES ATELIERS:

Voici le programme des différents ateliers pour le mois de mai :

№ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébés



≻<u>Mardi 02 mai</u> : 15h45

► Mercredi 03 mai : 9h15 : 1er groupe

10h30: 2ème groupe

><u>Jeudi 04 mai :</u> 10h00

¿Les ateliers découvertes (le vendredi)

➤ <u>Vendredi 05 mai:</u> **Groupe 2** : Eveil corporel,

➤ <u>Vendredi 12 mai:</u> **Groupe 1** : Peinture avec papier kraft froissé,

➤ <u>Vendredi 19 mai:</u> **Groupe 2**: Décoration de petit pot en verre avec du sel coloré,

➤ Vendredi 26 mai : L'association sera fermée donc pas d'atelier.

➤ Vendredi 02 juin : **Groupe 1** : Manipulation « graines »

► Le lundi :

Le lundi 1^{er} mai et le lundi 8 mai: **FERIE**. Nous accueillerons donc les 2 groupes le mardi 2 et le mardi 9 mai mais à des heures différentes. Nous vous enverrons un mail pour vous préciser les horaires.

Le lundi 15 mai : Fabrication de pompons,

Le lundi 22 mai : Décoration de la voile du bateau de Mr Zouglouglou



Lectures avec Nicole Guillaume de l'association « Lire et faire lire »,

<u>▶ Le lundi 29 mai</u>: Fabrication de la rivière (peinture)

► Le mardi:

<u>Le mardi 2 mai et le mardi 8 mai</u>: Accueil des 2 groupes mais à des heures différentes. Nous vous enverrons un e-mail pour vous préciser les horaires. Nous prévoyons sur ces 2 matinées la fabrication « de vaches » avec des pots en terre.

Le mardi 23 mai : Décoration de la voile du bateau de Mr Zouglouglou,

Le mardi 30 mai : Fabrication de la rivière (peinture)

Pour des raisons d'organisation et d'aménagement de l'espace, il est possible que nous soyons dans l'obligation de modifier le programme des ateliers.

CS <u>LE BLOG</u>:

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur : « <u>L'enfant et le bégaiement »</u> Bonne lecture !

SECLARATION D'IMPOTS sur les revenus 2016 (rappel):

Nous vous avons envoyé les attestations fiscales pour l'année 2016 par mail pour ce qui concerne les frais d'association. Nous tenons l'original à votre disposition si besoin puisque vous n'avez plus l'obligation de les transmettre aux impôts.

Pour ce qui concerne les salaires nets, les charges et les frais de transport public versés en 2016, vous pourrez bientôt télécharger l'attestation sur le site PAJEMPLOI (fin mars au plus tard normalement). Pour ceux qui sont à l'URSSAF de Toulouse, elle doit vous être envoyée par courrier.

Pour les renseignements concernant les impôts (que déclarer, la déduction des aides pour ceux qui bénéficient de CESU par exemple pour payer leur salariée, où noter les frais de garde...), vous pouvez consulter le site de PAJEMPLOI :

http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-de-gardedenfants-a-do/je-remunere-et-je-declare/mon-attestation-fiscale.html.

LES FORMATIONS du premier semestre 2017 :

Nous venons d'avoir l'accord d'IPERIA pour la réalisation du module 9 relatif à la prise en charge de l'enfant vulnérable. Ce module sera dispensé du **12 au 16 juin** auprès d'un groupe de 6 intervenantes accueillant des enfants en situation de vulnérabilité.

Les dates de formation du second semestre ainsi que les choix des modules seront donnés en début d'été.

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and Do.